

Perceptions du français parlé en Ontario

Carole G. Anderson

Université Laurentienne (Canada)

Résumé : Le français, à l'instar d'autres langues, n'échappe pas à la variation linguistique. Ainsi, il arrive que certaines gens portent des jugements négatifs sur des variétés de français. C'est le cas du français parlé au Canada, notamment celui parlé en Ontario. Souvent sur la sellette comme étant de moindre qualité que les autres parlers francophones du monde, cette posture négative à l'endroit du parler franco-ontarien a une incidence sur la sécurité linguistique de ses locuteurs.

L'étude ici présentée examine la perception du locuteur franco-ontarien à l'égard de trois variétés du français : le français exogène, le français québécois et le français ontarien. À l'aide d'une évaluation de six différents locuteurs masqués, le but est de mieux comprendre comment le locuteur franco-ontarien perçoit sa propre variété de français.

Mots-clés : locuteur franco-ontarien ; jugement négatif ; sécurité linguistique ; perception ; insécurité linguistique ; technique du locuteur masqué.

Abstract: French, as is the case of other languages, is no exception to variation. Thus, we occasionally hear negative judgments with respect to certain varieties of French. We find this to be true in Canada, namely towards the French spoken in Ontario. Oftentimes viewed as being of a lesser quality than other varieties of French, this negative feedback toward French speakers in Ontario has an impact on their linguistic security.

This paper examines the perceptions of Franco-Ontarian speakers toward three different varieties of French: exogenous French spoken in Canada, French spoken in Quebec and French spoken in Ontario, evaluating six different unidentifiable speakers, in order to better understand how the Franco-Ontarian speaker perceives his own variety of French.

Keywords: Franco-Ontarian speaker; negative judgment; linguistic security; linguistic insecurity; perception; matched guise technique.

Introduction

Avec plus de 200 millions de francophones dans le monde¹, répartis dans plusieurs régions géographiques et en contact avec des langues différentes, il est tout à fait naturel que le français parlé diffère d'un pays à l'autre, et même d'une région à l'autre. Certaines variétés de français parlés et leurs locuteurs sont parfois jugés de façon négative tant de la part de francophones eux-mêmes que de celle de non-francophones. Il en va de même au Canada où, périodiquement, nous entendons certaines gens critiquer le français parlé et le juger inférieur au « vrai » français.

Or, toute langue évolue et se transforme selon son environnement. Les façons de parler d'hier ne sont plus de mise aujourd'hui ; elles se sont modifiées en fonction des nouvelles réalités de la société contemporaine. L'évolution de la langue s'effectue donc selon le contexte dans lequel elle se trouve, le but étant toujours une communication claire à la portée de tous. Dans un pays aussi vaste que le Canada, cette adaptation peut créer des variantes d'une même langue, surtout lorsqu'elles sont dispersées géographiquement.

Dans cette recherche, nous nous interrogeons sur des jugements négatifs, au Canada, envers le français parlé. Nous nous intéressons plus particulièrement aux préjugés portant sur le français parlé en Ontario (le franco-ontarien), et, pour mener cette observation, nous nous penchons sur les données d'une enquête qui a pour objet les représentations que se font des individus sur trois variétés de français parlé : le français exogène au Canada (exo-franco-canadien), le français du Québec (franco-québécois) et le français de l'Ontario (franco-ontarien). Bien que les locuteurs francophones parlent tous la même langue, ils n'ont pas nécessairement le même système mélodique et ils n'utilisent pas toujours le même vocabulaire ni les mêmes formes grammaticales, ce qui engendre des variantes qui sont parfois jugées négativement.

Une étude de Sophie Beaudoin, réalisée en 2004, au Québec, auprès d'enfants allophones et de leurs enseignants, sur les différents accents du français, révèle des résultats qui pointent dans cette même direction :

¹ Jacques Leclerc, « L'inégalité des langues », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université. Laval, www.axl.cefan.ulaval.ca (consulté le 13 juin 2021).

[L]es enfants ont un blocage envers les accents non standards, et [...] ils croient au mythe de la supériorité de certaines variétés de langue. Ces derniers rejettent toute phonologie déviante de la norme, particulièrement la phonologie « trop » québécoise qui, pour eux, correspond à parler avec la bouche molle².

1. Représentation, discours épilinguistique et insécurité linguistique

Plusieurs francophones de l'Ontario sont conscients des valeurs péjoratives associées aux variétés de français qui ne sont pas « standards », ce qui peut ainsi créer chez eux un sentiment d'insécurité linguistique vis-à-vis de leurs compétences linguistiques. Les résultats de l'étude de Roger Lozon sur la représentation et les sentiments linguistiques des jeunes du Sud-Ouest ontarien indiquent clairement que les jeunes « sont très conscients que le français régional est différent du français international ou standard et qu'il est souvent source de gêne ou de honte pour eux³ ». La plupart d'entre eux ressentent une honte ou une gêne à utiliser leur variété de français « et ne se sentent pas assez à l'aise pour s'exprimer en public⁴ » même si c'est la variété de français qui est parlée et connue par la plupart des francophones établis dans la région depuis longtemps⁵.

Mais ces jugements viennent également de l'extérieur et ne se limitent pas aux discours épilinguistiques, c'est-à-dire aux discours que tiennent les locuteurs – ici les francophones – sur la qualité de leur langue. Si plusieurs Franco-Ontariens ont adopté une posture négative envers leur propre façon de parler, c'est souvent par influence externe, par exposition au discours qui provient de différentes sphères sociales où ils sont amenés à recourir à leur langue.

Ainsi, l'un des participants à la recherche de Lozon indique que « ce sont parfois les clients francophones qui créent chez lui de l'insécurité linguistique⁶ », et qu'il est très conscient « des normes linguistiques

² Sophie Beaudoin, « Attitudes d'enfants allophones et de leurs enseignants envers différents accents du français », *Mémoire de maîtrise*, Montréal, Université McGill, 2004, p. 45.

³ Roger Lozon, « Les jeunes du Sud-Ouest ontarien : représentations et sentiments linguistiques », *Francophonies d'Amérique*, n° 12, 2001, p. 86.

⁴ *Ibid.*, p. 86.

⁵ *Ibid.*, p. 86-87.

⁶ *Ibid.*, p. 90.

dans son milieu de travail, même si celles-ci ne sont pas nécessairement établies ou imposées par son employeur⁷ ». Ce regard négatif, dont beaucoup de Franco-Ontariens expriment faire l'objet, est posé par d'autres francophones et contribue malheureusement au rejet de leur langue ainsi qu'à l'insécurité linguistique.

Ce sont les réactions négatives vis-à-vis de leur parler et auxquelles les jeunes franco-ontariens font face dans leur quotidien qui alimentent l'insécurité linguistique. À titre d'exemple, le journaliste Étienne Fortin-Gauthier, qui travaille de près avec les stations radiophoniques francophones en milieu minoritaire, dont Groupe média TFO, relate que, lors d'une entrevue, une jeune dame lui a expliqué qu'elle se sentait jugée, qu'on la regardait « drôlement » quand elle parlait, et que cela avait comme résultat qu'elle se sentait « mal » de parler français « comme si son accent n'était pas correct⁸ ». Elle a donc choisi de parler plus souvent en anglais, « encouragée par ses interlocuteurs⁹ ». Tim, un collègue de travail, indiquait également « faire face à des commentaires désobligeants en raison de son accent¹⁰ ». Daniel Marchildon, quant à lui, parle de « snobisme linguistique » et allègue que cette « tendance de certains membres des grands groupes linguistiques [...] à qualifier d'inférieurs les autres qui partagent leur langue, résulte d'une sorte d'insécurité collective¹¹ ». Ces propos permettent de constater que la représentation linguistique, c'est-à-dire le jugement porté sur les différents parlers français et la sécurité linguistique, sont étroitement liées.

Ces recherches montrent qu'une certaine hiérarchie sociale s'est développée entre les différentes variétés, certaines étant considérées comme meilleures que d'autres. Ceci entraîne des attitudes, positives ou négatives, envers les différentes variétés.

Dès qu'on fige la langue, la codifie et mette sur papier des règles afin d'obtenir un niveau uniforme pour tous et toutes, les jugements de valeur envers le parler voient le jour. Marty Laforest précise qu'il est erroné de croire en « la conception d'une langue idéale, figée, LE

⁷ *Ibid.*

⁸ Étienne Fortin-Gauthier, TFO, 2015, <https://bit.ly/3hiZVDp> (consulté en mai 2019).

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Daniel Marchildon, « Ontario, le Québec se fout de ta gueule », *Revue Liaison*, n° 31, 1984, p. 73.

français, identique à l'oral et à l'écrit¹² ». De plus, Laforest montre que la « forme linguistique » qu'une personne emploie, qui peut équivaloir à la variété dialectale, ne reflète pas nécessairement son niveau intellectuel. La vision négative et péjorative, souvent associée à l'évolution, au progrès de la langue, se retrouve dans plusieurs livres, dont celui de Georges Dor¹³, où l'on parle de déclin. Il souligne que cette idée négative liée aux changements ne date pas d'hier :

Le français, cette langue si-belle-et-si-harmonieuse, vient du latin comme chacun le sait, et avant qu'on s'acharne à défendre sa pureté, il fut longtemps considéré comme du latin mal parlé, du latin vulgaire¹⁴.

Marina Yaguello parle également de « jugements de valeur¹⁵ » et fait état de toutes ces idées préconçues et « spontanées¹⁶ » qui sont véhiculées, que ce soit des jugements sur la langue elle-même ou sur ses locuteurs. Plusieurs auteurs l'ont dit de maintes façons : « il n'y a pas de langue qui échappe à la variation¹⁷ ».

À la lumière de ce que nous révèlent ces études, nous posons la question de savoir si le jugement porté par des Franco-Ontariens sur des locuteurs variera en fonction des français parlés que sont l'exo-franco-canadien, le franco-québécois et le franco-ontarien.

2. Méthodologie

Afin de répondre à cette question, nous avons mené une enquête auprès d'un échantillon de Franco-Ontariens en utilisant la méthode du test du locuteur masqué (*matched guise*). Développée en 1960 par Wallace E. Lambert, Richard C. Hodgson, Robert C. Gardner et Samuel Fillenbaum¹⁸, et également utilisée par Sophie Beaudoin¹⁹ et

¹² Marty Laforest, *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, s.l., Nuit blanche éditeur, 143, 2007, p. 15.

¹³ Georges Dor, *Anna brailé ène shot (Elle a beaucoup pleuré). Essai sur le langage parlé des Québécois*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1996.

¹⁴ Marty Laforest, *op. cit.*, p. 25-26.

¹⁵ Marina Yaguello, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, p. 12.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Julie Boissonneault, « Rétrospective sur le français parlé en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 200.

¹⁸ Wallace E. Lambert, Richard C. Hodgson, Robert C. Gardner et Samuel Fillenbaum, « Evaluational Reactions to Spoken Languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, n° 1, 1960, p. 44-51.

¹⁹ Sophie Beaudoin, *op. cit.*

Kathryn Campbell-Kibler²⁰, le test du locuteur masqué permet de déceler les perceptions – négatives ou positives – des gens envers une langue parlée.

Nous avons adapté la méthode utilisée par Lambert et ses collaborateurs ainsi que par Campbell-Kibler. Le questionnaire utilisé était celui de Lambert, moins quelques questions et, suivant la procédure de Campbell-Kibler, les échantillons de langue étaient tirés d'extraits d'entretiens enregistrés avec différents locuteurs puisque le discours spontané offre un meilleur échantillon de la langue telle qu'elle est parlée.

2.1. Élaboration du test du locuteur masqué

Les individus qui participent à l'étude écoutent des extraits sonores de locuteurs masqués : des personnes dont on entend la voix mais dont on ne voit pas le visage. Afin d'obtenir des parlers différents, nous avons sélectionné six locuteurs natifs de régions francophones différentes. L'échantillon des parlers est ainsi constitué d'un homme et d'une femme provenant du Québec, d'un homme et d'une femme d'une région française externe au Canada – France ou autre pays/région francophone – et d'un homme et d'une femme de l'Ontario. Toutes ces personnes, sauf une seule, ont comme langue première le français ; l'homme de Djibouti a appris un français standard à l'école, langue unique du système d'éducation dans son pays. Pour chaque variété linguistique, il y a un homme et une femme afin d'éviter qu'il y ait un biais dû au genre. Les extraits sont issus d'un entretien avec chaque locuteur sur un sujet personnel (un loisir ou une activité qui se déroule pendant leur temps libre), ce qui, nous espérons, favorise la production d'un registre familier chez la part des locuteurs masqués.

Tous les participants devaient remplir un questionnaire sociolinguistique et sociodémographique, ce qui nous a permis d'établir leur profil en récoltant des renseignements sur les caractéristiques de nos répondants : âge, sexe, niveau d'éducation, langue(s) parlée(s) etc. et ainsi comparer les résultats obtenus selon ces caractéristiques.

2.2. Participants et échantillonnage

Notre groupe-cible était constitué de Franco-Ontariens, c'est-à-dire de personnes nées en Ontario, qui y habitent et dont l'une de leurs

²⁰ Kathryn Campbell-Kibler, « Listener perceptions of sociolinguistic variables: The case of ING », Thèse de doctorat, Stanford, Stanford University, 2005, 264 p.

langues maternelles est le français ; tous les participants devaient aussi être âgés de dix-huit ans ou plus. L'échantillonnage a été constitué par effet de boule de neige, les personnes étant principalement recrutées par l'entremise des médias sociaux entre le 29 mai et le 19 juin 2017, soit sur une période de 22 jours. Nous espérions ainsi recueillir un nombre élevé d'hommes et de femmes de tous âges et habitant diverses régions de l'Ontario.

2.3. Procédure du test du locuteur masqué

Les participants ont été exposés aux enregistrements sonores des six locuteurs s'exprimant dans trois variétés de français. Ils remplissaient aussi un questionnaire sociodémographique et sociolinguistique par lequel nous pouvions connaître leur sexe, leur groupe d'âge, leur langue(s) maternelle(s), leur langue(s) d'usage, le pourcentage de l'utilisation du français au quotidien, leur occupation professionnelle et leur niveau d'instruction.

Après l'écoute de chaque extrait, les participants étaient invités à répondre à une série de questions reliées aux qualités des locuteurs masqués telles qu'ils les percevaient. Les participants indiquaient leurs perceptions sur une échelle de Likert à six points mesurant trois critères principaux : les compétences de travail, le statut social et la personnalité. Ces critères renvoyaient à douze indicateurs présumés : la taille, l'attrait physique, l'aptitude à diriger, le sens de l'humour, l'intelligence, la confiance en soi, la fiabilité, la gentillesse, l'ambition, l'instruction, la sociabilité et la sympathie. À l'instar de l'étude de Beaudoin, le but était d'observer si la variété du français utilisé avait « un impact global sur la perception du locuteur²¹ ».

Les données obtenues ont été saisies dans le logiciel *Statistical Package for the Social Sciences (IBM SPSS Statistics 26)* et les analyses ont permis de dégager une moyenne pour chacun des traits attribués à chaque locuteur masqué. Nous avons également pu établir des moyennes sur ces mêmes traits, en fonction du sexe, de l'âge, de la langue maternelle, de la langue d'usage et de la scolarité des participants. Une analyse croisant toutes les données et l'ensemble des traits a été faite afin d'obtenir une moyenne totale pour chaque locuteur masqué. Nous avons ensuite comparé les moyennes entre elles afin de déterminer si les différences étaient significatives.

²¹ Sophie Beaudoin, *op. cit.*, p. 22.

3. Résultats

3.1. Profil des participants

Quatre-vingt-cinq (85) personnes franco-ontariennes ont participé à l'étude : 31 hommes (36,5 %) et 54 femmes (63,5 %) de différents groupes d'âge : 31,8 % étaient âgés de 18 à 29 ans ; 20,0 %, de 30 à 39 ans ; 15,3 %, de 40 à 49 ans ; 22,4 %, de 50 à 59 ans ; et 10,6 % de 60 ans et plus.

Le français était la langue maternelle de 92,9 % des participants, alors que 7,1% indiquaient avoir le français et l'anglais. Le français constituait la langue d'usage pour 36,5 % d'entre eux et le français et l'anglais pour 54,1 % ; 9,4 % employaient d'autres langues²².

Le niveau de scolarité se distribuait comme suit : 14,1 % avaient un diplôme d'études secondaires ; 14,1 %, un diplôme d'études collégiales/ CÉGEP ; 47,1 %, un diplôme d'études universitaires de premier cycle (baccalauréat) ; et 24,7 %, un diplôme d'études universitaires de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat).

3.2. Perception des participants à l'égard des locuteurs masqués

Nous avons effectué des analyses de variance à mesures répétées pour comparer les moyennes associées aux six locuteurs masqués. L'objectif était de voir comment les participants situaient chaque locuteur masqué face à chacun des douze traits évalués. Les moyennes (figure 1) qui se rapportent aux estimations faites des locuteurs masqués par les participants sont les suivantes lorsqu'on s'attarde à la plus forte et à la plus faible :

- a. Pour ce qui est de la perception de la taille, sur une échelle qui va de « 1 », « court », à « 6 », « grand », la moyenne la plus élevée est celle attribuée au locuteur québécois de sexe masculin ($\bar{x} = 4,44$) et, la plus faible, à la locutrice française ($\bar{x} = 3,49$)²³.
- b. Sur l'échelle de la beauté physique où « 1 » équivaut à « moins beau » et « 6 », à « très beau », la moyenne supérieure renvoie

²² À la question concernant les langues d'usage, un participant indique le français, l'anglais et le métchif ; un autre, le français, l'anglais et l'italien ; et un dernier participant dit avoir le français, l'anglais, l'espagnol et le mandarin comme langue(s) d'usage.

²³ $F_{(5; 420)} = 10,38$; $p < 0,001$.

- à la locutrice franco-ontarienne ($\bar{x} = 4,25$) et l'inférieure, à l'homme franco-ontarien ($\bar{x} = 3,60$)²⁴.
- c. Pour l'aptitude à diriger (« 1 » signifiant « moins apte » et « 6 », « très apte »), l'homme du Québec obtient le meilleur score ($\bar{x} = 4,35$) et le Franco-Ontarien de sexe masculin le score le plus faible ($\bar{x} = 3,40$)²⁵.
- d. La locutrice française est au premier rang pour l'ambition ($\bar{x} = 4,61$) ; au dernier rang, il y a l'homme franco-ontarien ($\bar{x} = 3,86$)²⁶. L'échelle va de « 1 », pour « moins ambitieux », à « 6 », pour « très ambitieux ».
- e. C'est également la locutrice française qui a la moyenne la plus élevée en ce qui se rapporte à l'intelligence ($\bar{x} = 4,69$) ; c'est le locuteur franco-ontarien qui s'attire le moins de faveur ($\bar{x} = 3,87$)²⁷.
- f. La confiance en soi (« 1 » signifiant « moins de confiance » et « 6 », « très confiant en soi ») privilégie la femme québécoise ($\bar{x} = 4,78$) ; la moyenne la plus basse est celle de l'homme franco-ontarien ($\bar{x} = 3,93$)²⁸.
- g. L'échelle de la scolarité se joue entre « 1 » et « 6 » ; ces valeurs correspondent respectivement à « moins instruit » et à « très instruit ». À son plus haut, la moyenne est de 4,61, et elle vaut pour la Française ; à son plus bas, elle est de 3,62, et elle se rapporte au Franco-Ontarien²⁹.
- h. Pour la fiabilité (« 1 » correspondant à « moins fiable » et « 6 », à « très fiable »), l'homme franco-québécois se mérite une moyenne supérieure ($\bar{x} = 4,46$) à celle de l'homme franco-ontarien ($\bar{x} = 3,98$)³⁰.
- i. L'homme français obtient la moyenne la plus forte ($\bar{x} = 4,74$) sur le thème de la gentillesse (où « 1 » signifie « moins gentil »

²⁴ $F_{(5; 420)} = 6,83$; $p < 0,001$.

²⁵ $F_{(5; 420)} = 10,63$; $p < 0,001$.

²⁶ $F_{(5; 420)} = 8,24$; $p < 0,001$.

²⁷ $F_{(5; 420)} = 13,58$; $p < 0,001$.

²⁸ $F_{(5; 420)} = 11,01$; $p < 0,001$.

²⁹ $F_{(4,38; 367,93)} = 2,54$; $p < 0,001$.

³⁰ $F_{(4,15; 348,50)} = 2,88$; $p < 0,05$.

et « 6 », « très gentil ») ; le Québécois de sexe masculin obtient la plus faible ($\bar{x} = 4,22$)³¹.

- j. Pour ce qui est de la sociabilité (« 1 », « moins sociable » et « 6 », « très sociable »), les pôles sont québécois, la femme ayant la meilleure moyenne ($\bar{x} = 4,82$) contre ($\bar{x} = 4,39$)³² pour l'homme.
- k. L'homme franco-ontarien arrive en tête pour ce qui est du sens de l'humour (« 1 », équivalant à « moins drôle » et « 6 », à « très drôle ») se distinguant du Québécois de sexe masculin ($\bar{x} = 4,41$ contre $\bar{x} = 3,51$)³³.
- l. Le dernier trait est celui de la sympathie. Les participants lisent la question suivante : « est-ce que la personne est (semble) sympathique ? » Et la réponse est dichotomique : « oui » ou « non ». Pour que l'analyse de cette variable soit dans le prolongement de celles qui précèdent, nous l'avons cardinalisée et avons attribué une valeur de « 0 » à « non » et une de « 1 » à « oui ». Deux locuteurs obtiennent la meilleure moyenne : l'homme de l'Ontario français et l'homme français ($\bar{x} = 0,95$) ; la moyenne qui en est la plus éloignée est celle de l'homme québécois ($\bar{x} = 0,75$)³⁴.

La figure 1 représente les moyennes pour chaque trait (sauf pour la sympathie en raison de la différence de l'échelle) selon le locuteur entendu par les participants. On note que les moyennes se situent presque toutes à un minimum de 3,5. Ceci indique que les Franco-Ontariens sont tout de même généreux dans l'évaluation de leurs pairs puisqu'ils octroient des scores qui se situent au-dessus de la mesure de tendance centrale. De plus, bien que plusieurs paires dénotent une différence significative, les moyennes ne présentent pas de grands écarts. Les évaluations élevées de la locutrice exo-franco-canadienne signalent également une tendance : celle-ci obtient les plus hautes moyennes pour trois traits relatifs au succès économique soit l'ambition, l'intelligence et le niveau d'instruction. Il est également évident que pour les traits reliés à la personnalité, l'homme franco-ontarien obtient des moyennes qui se comparent aux autres locuteurs masqués.

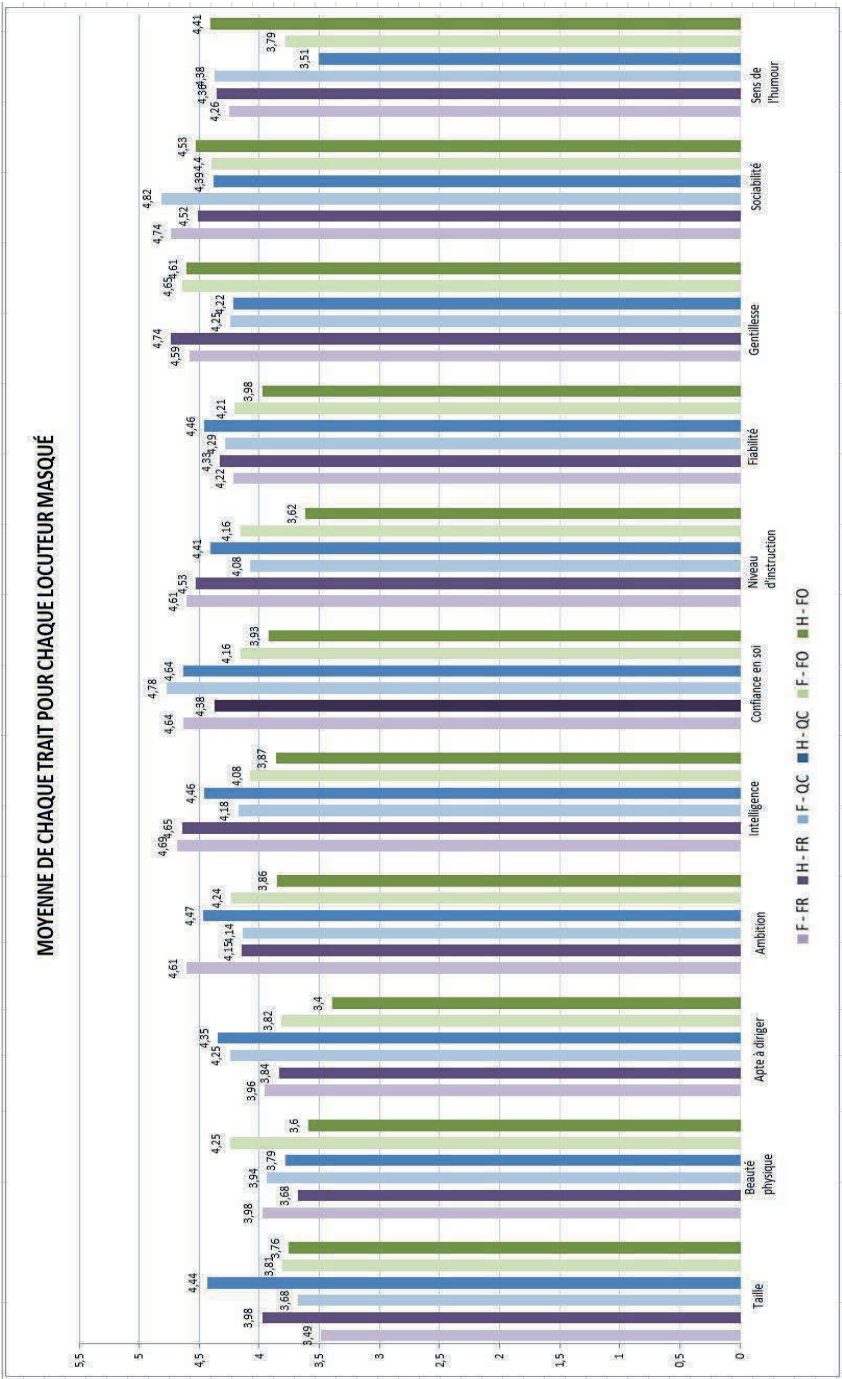
³¹ $F_{(4,29; 360,47)} = 5,73$; $p < 0,001$.

³² $F_{(5; 420)} = 3,30$; $p < 0,01$.

³³ $F_{(5; 420)} = 13,54$; $p < 0,001$.

³⁴ $F_{(3,98; 334,56)} = 7,65$; $p < 0,001$.

Figure 1. Moyenne de chaque trait pour chacun des locuteurs masqués



La moyenne totale de tous les traits des locuteurs masqués, à l'exception de la variable nominale de la sympathicité puisque son échelle n'est pas comparable à celle des autres, place les deux Franco-Ontariens au dernier rang (voir le tableau 1).

Tableau 1. Rang de la moyenne de tous les traits pour chaque locuteur masqué

Rang	Locuteur masqué	Moyenne
1	femme française (français exogène)	4,35
2	homme québécois	4,29
2	homme djiboutien (français exogène)	4,29
3	femme québécoise	4,25
4	femme franco-ontarienne	4,14
5	homme franco-ontarien	3,96

4. Interprétation

Notre enquête s'intéressait au jugement que l'on porte sur le français parlé en Ontario ; elle avait pour finalité de découvrir s'il fait l'objet de jugements péjoratifs, comme le laissait entendre la recension des écrits. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu savoir plus spécifiquement si les locuteurs franco-ontariens évaluaient différemment le parler des locuteurs du français selon que ces derniers soient Franco-Ontariens, Franco-Québécois ou Exo-Franco-Canadiens. Ceci nous a amenée à poser la question suivante : est-ce que le jugement porté par des Franco-Ontariens sur des énoncés émis par des locuteurs du français varie selon la variété de langue utilisée ?

Cette étude entendait mettre au clair comment les Franco-Ontariens évaluent d'autres locuteurs du français et ce, en entendant les propos sans voir la personne émettrice. L'enquête reproduisait largement en cela celle de Lambert³⁵, mais en regroupant trois variétés du français.

4.1. Traits de personnalité attribués aux locuteurs masqués

Les participants évaluent les deux locuteurs masqués franco-ontariens avec les moyennes les moins favorables pour les traits reliés aux compétences de travail et au statut social comme la fiabilité, l'aptitude à diriger, l'intelligence et le niveau d'instruction. Par contre, ils sont beaucoup plus généreux pour ce qui est des traits reliés à la personnalité,

³⁵ Wallace E. Lambert et coll., *op. cit.*, p. 48.

comme la gentillesse, le sens de l'humour et le fait d'être sympathique. De même, les participants évaluent favorablement les locuteurs masqués du Québec et ceux de France/Djibouti (français exogène) pour ce qui a trait à la compétence de travail et au statut social, alors que les évaluations reliées à la personnalité sont plus défavorables, surtout si elles sont associées aux locuteurs québécois.

4.2. Niveau d'instruction attribué aux locuteurs masqués

Les participants attribuent un niveau d'instruction plus élevé aux locuteurs qui s'expriment dans la variété exogène (France, Djibouti). Parmi tous les locuteurs, c'est l'homme franco-ontarien qui reçoit les évaluations les moins favorables pour ce qui est de la scolarité. Il est intéressant de noter que ce personnage a atteint le même niveau d'instruction que la femme française et l'homme québécois, alors que ceux-ci se placent au premier et troisième rang respectivement quant à la moyenne générale. De plus, la femme franco-ontarienne, qui possède le niveau d'instruction le plus élevé de tous les locuteurs masqués – éducation universitaire de cycle supérieur – se place au quatrième rang en fonction de l'estimation des participants lorsque l'on calcule la moyenne générale.

4.3. Résultats et tendances générales

En général, pour tous les traits et pour tous les locuteurs masqués, la recherche montre que les participants, toutes et tous Franco-Ontariens, évaluent plus favorablement l'exo-franco-canadien et le franco-québécois que le franco-ontarien.

On constate également de fortes tendances pour l'homme québécois : il est premier pour ce qui est de la perception de la taille, de l'aptitude à diriger et de la fiabilité, et il est en deuxième position, après la femme de la France, pour l'ambition. Ce sont ces traits qui, comme Lambert et ses collaborateurs l'indiquent, peuvent être attribués au succès économique et social du sujet, ce qui n'empêche pas l'ajout des traits de personnalité³⁶. Par contre, l'homme québécois obtient des évaluations négatives à quatre des douze traits reliés à la personnalité, soit le sens de l'humour, la gentillesse, la sociabilité et la sympathie.

4.4. Différences significatives

Il est à noter que les différences entre les moyennes sont significatives dans 85 combinaisons de deux variables sur 165 paires possibles (voir

³⁶ *Ibid.*, p. 48.

tableau 2). Nous relevons ici des différences entre les femmes et les hommes quant à l'évaluation des variétés de langue.

Entre les trois locutrices, c'est celle qui s'exprime dans une variété exogène qui obtient les moyennes les plus élevées. Sur un total possible de 33 paires, en excluant « sympathique », 17 paires présentent une différence significative ; sur ces 17, 10 sont attribuées à l'exo-franco-canadien : sens de l'humour (1 sur 2), intelligent (2 sur 2), confiance en soi (1 sur 2), gentillesse (1 sur 2), ambition (2 sur 2), niveau d'instruction (2 sur 2) et sociabilité (1 sur 2). C'est donc dire que les participants évaluent beaucoup plus positivement la locutrice de la France que les autres femmes.

Chez les hommes, c'est l'homme québécois qui obtient les moyennes les plus élevées. Encore une fois, sur 33 paires possibles, toujours en excluant « sympathique », les participants estiment avantagement l'homme québécois, et ce, sur 11 des 21 combinaisons qui affichent une différence significative. L'homme québécois est privilégié dans les catégories suivantes : taille (2 sur 2), aptitude à diriger (2 sur 3), intelligence (1 sur 2), confiance en soi (2 sur 3), fiabilité (1 sur 2), ambition (2 sur 3) et niveau d'instruction (1 sur 2). L'exo-franco-canadien n'est pas loin derrière, obtenant 8 scores significativement plus élevés sur 21.

Les résultats dénotent des inclinations envers deux des locuteurs masqués : l'homme franco-ontarien masqué reçoit des évaluations moins favorables que les autres locuteurs masqués pour les traits reliés au succès économique, tandis que l'on attribue à l'homme québécois masqué des moyennes plus favorables pour ces mêmes traits. Inversement, l'homme québécois masqué se voit attribuer des scores moins élevés lorsqu'il s'agit de traits de personnalité, tandis que l'homme franco-ontarien se voit attribuer des scores élevés. Est-il possible que les participants se reconnaissent dans le locuteur masqué franco-ontarien et que, suite à cela, l'évaluent agréablement sous les traits de la « gentillesse », du « sens de l'humour » et de la « sympathicité », ou que, comme l'indiquent Lambert et ses collaborateurs³⁷, l'évaluateur projette sur un membre de sa communauté les qualités pour lesquelles il a une prédilection?

³⁷ *Ibid.*, p. 44.

Tableau 2. Différences significatives entre les moyennes/paires

Locuteurs Masqués/ paires	Paires	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger	Sens de l'humour	Intelligent	Confiance en soi	Fiabilité	Gentil	Ambition	Niveau d'instruction	Sociabilité
F F/Q	A-C					Oui A			Oui A	Oui A	Oui A	
F F/Q	A-E	Oui E	Oui E		Oui A	Oui A	Oui A			Oui A	Oui A	Oui A
F Q/Q	C-E			Oui C	Oui C		Oui C		Oui E			Oui C
H F/Q	B-F	Oui F		Oui F	Oui B	Oui F	Oui F	Oui F	Oui B	Oui F	Oui F	
H F/Q	D-F	Oui F		Oui F	Oui D		Oui F		Oui D	Oui F		
H F/Q	B-D			Oui D		Oui D	Oui D	Oui D		Oui D	Oui D	
F/F et H/FQ	A-B		Oui A	Oui A		Oui A	Oui A			Oui A	Oui A	
F/F et H/F	A-D	Oui D	Oui A									
F/F et H/Q	A-F	Oui F		Oui F	Oui A				Oui A			Oui A
H/FQ et F/Q	B-C		Oui C	Oui C		Oui C	Oui C	Oui C	Oui B		Oui C	Oui C
H/FQ et F/Q	B-E		Oui E	Oui E	Oui B					Oui E	Oui E	
F/Q et H/F	C-D		Oui C	Oui C		Oui D	Oui C		Oui D		Oui D	Oui C
F/Q et H/Q	C-F	Oui F			Oui C					Oui F		Oui C
H/F et F/Q	D-E		Oui E		Oui D						Oui D	
H/F et H/Q	E-F	Oui F		Oui F		Oui F	Oui F	Oui F	Oui E			

Conclusion

Les résultats de notre enquête indiquent que les locuteurs masqués franco-ontariens sont perçus moins favorablement que les locuteurs masqués des deux autres variétés du français. Il semble donc, du moins si l'on se fie à ce dont témoigne notre échantillon, que les Franco-Ontariens évaluent leurs concitoyens plus sévèrement qu'ils n'estiment

les autres. C'est donc dire que les personnes qui utilisent le parler franco-ontarien sont jugées négativement par comparaison à celles qui utilisent le parler franco-qubécois et l'exo-franco-canadien. Somme toute, il semble qu'il existe toujours des préjugés liés au parler franco-ontarien, et ceci, même chez les Franco-Ontariens.

Références

- Beaudoin, Sophie, « Attitudes d'enfants allophones et de leurs enseignants envers différents accents du français », *Mémoire de maîtrise*, Montréal, Université McGill, 2004, 68 p.
- Boissonneault, Julie, « Rétrospective sur le français parlé en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 197-231.
- Campbell-Kibler, Kathryn, « Listener perceptions of sociolinguistic variables: The case of ING », Thèse de doctorat, Stanford, Stanford University, 2005, 264 p.
- Dor, Georges, *Anna braillé ène shot (Elle a beaucoup pleuré). Essai sur le langage parlé des Québécois*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1996.
- Fortin-Gauthier, Étienne, site TFO, 2015, <https://bit.ly/3tAyJHh>.
- Laforest, Marty, *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, s.l., Nuit blanche éditeur, 2007, 143 p.
- Lambert, Wallace E., Richard C. Hodgson, Robert C. Gardner et Samuel Fillenbaum, « Evaluational Reactions to Spoken Languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, n° 1, 1960, p. 44-51.
- Leclerc, Jacques, *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 2020, <http://www.axl.cefan.ulaval.ca>.
- Lozon, Roger, « Les jeunes du Sud-Ouest ontarien : représentations et sentiments linguistiques », *Francophonies d'Amérique*, n° 12, 2001, p. 83-92.
- Marchildon, Daniel, « Ontario, le Québec se fout de ta gueule », *Revue Liaison*, n° 31, 1984, p. 73.
- Yaguello, Marina, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, 157 p.